



Philippeville, le 5 décembre 2024

Froidchapelle

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

CLDR du 4 décembre 2024

Maison de la Ruralité – Froidchapelle

Ordre du jour de la réunion :

1. Approbation du PV de la réunion du 25 juin 2024
2. Etat d'avancement « Aménagement global du centre de Boussu-lez-Walcourt »
3. Information sur l'appel à projets végétalisation à l'échelle d'un quartier
4. Information sur le Plan Pollec 21
5. Rapport Annuel 2024

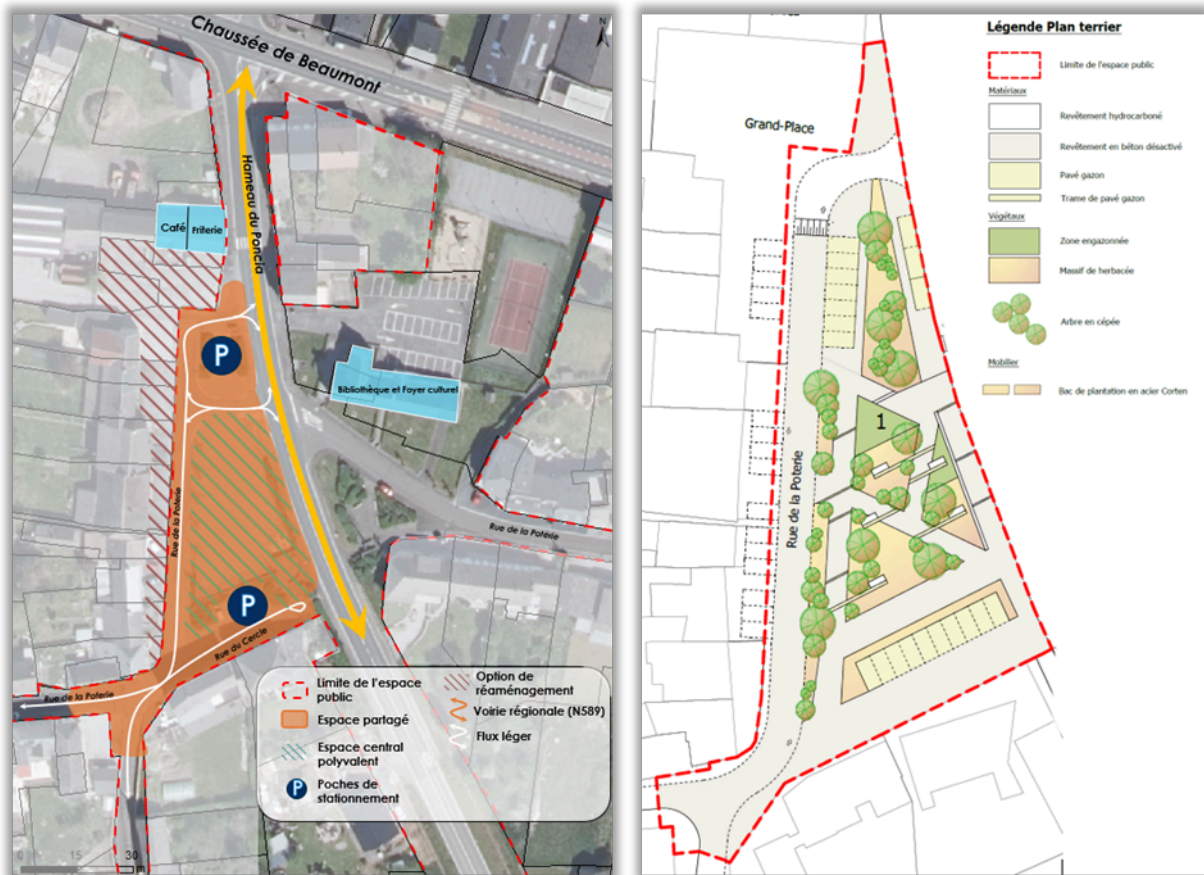
1- Approbation du PV de la réunion du 25 juin 2024

Le PV est approuvé sans remarque.

2- Etat d'avancement « Aménagement global du centre de Boussu-lez-Walcourt »

La FRW effectue une mise en contexte :

Le projet 1.1 vise le réaménagement du centre de village de Boussu-lez-Walcourt (place) en un espace agréablement verdurisé, convivial et multifonctionnel. L'objectif principal est de redonner à cet espace sa vocation de cœur de village dans lequel s'inscrit une nouvelle dynamique de cohésion sociale accompagnée d'un renforcement infrastructurel.



Aménagements proposés :

- Réorganisation du stationnement
- Sécurisation du site + développement modes doux (espace partagé)
- Création d'un espace central polyvalent
- Végétalisation de la zone
- Mise en place signalétique

Le coût estimé des travaux est de 690.000€ et une subvention DR de 80% sur une assiette de subvention de 500.000€, soit un plafond de 400.000€ de subsides.

Il est rappelé qu'il ne s'agit ici que d'une fiche-projet et d'une illustration et non du projet définitif, le projet est amené à évoluer tant dans sa forme que dans son estimation budgétaire. En temps voulu, la CLDR, comme la population, seront invités à la présentation de l'avant-projet pour remettre leur avis.

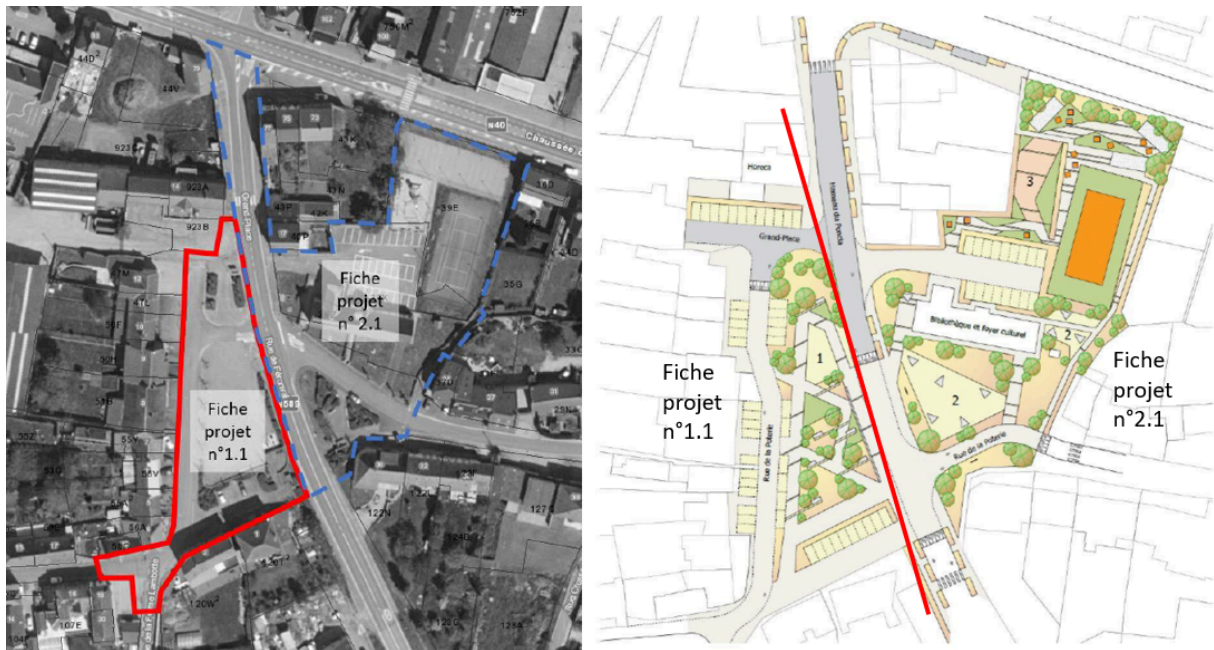
Suite à l'obtention de la convention faisabilité en décembre 2023, la Commune dispose d'une provision de 20.000€ afin d'engager un auteur de projet.

Le Cahier Spécial des Charges (CSC), pour l'engagement de cet auteur de projet est en cours de finalisation et sera approuvé par le Conseil Communal lors de sa séance de février 2025.

Une clause particulière figurera dans ce CSC. En effet, il sera demandé au futur auteur de projet de travailler sur la fiche-projet 1.1 mais aussi sur la fiche-projet 2.1 (fiche qui reprend les aménagements sur la 2^e moitié de la place) et ainsi d'avoir de la cohérence et de l'homogénéité au sein des futurs

aménagements.

Pour rappel, la première mouture de la fiche-projet 1.1 reprenait le périmètre et les aménagements inscrits dans la fiche-projet 2.1. Mais il avait été décidé de la scinder en 2 (la fiche-projet 1.1 et la 2.1) pour des raisons budgétaires. Dès lors, nous n'avions plus un grand projet à plus de 1.000.000€ subsidiable à 400.000€ mais 2 projets plus accessibles et chacun subsidiables à 400.000€



Aménagements proposés dans le projet 2.1 :

- Réfection des trottoirs au départ de la N40
- Création d'un plateau au niveau de la voirie régionale afin de renforcer et sécuriser les connexions entre les parties Est et Ouest du centre
- Déplacement de la rue de la Poterie
- Création d'un espace « culturel »
- Réaménagement de la zone de stationnement selon le concept de l'espace partagé

Le coût estimé des travaux est de 580.000€ et une subvention DR de 80% sur une assiette de subvention de 500.000€, soit un plafond de 400.000€ de subsides (comme pour le projet 1.1).

Un membre s'interroge sur le fait qu'une convention-faisabilité est limitée dans le temps. Il est expliqué qu'une prolongation de 12 mois peut être demandée.

3- Information sur l'appel à projets végétalisation à l'échelle d'un quartier

La FRW explique qu'en avril 2024, l'appel à projets « végétalisation à l'échelle d'un quartier » est apparu ☑ « végétaliser les villes et les villages wallons est une solution concrète et à portée de main pour rendre le territoire wallon plus robuste face aux dérèglements climatiques, tout en garantissant

un accès aisé à un espace vert de qualité à tous et/ou en impliquant les citoyens et les acteurs locaux ».

L'objectif concret est de lutter contre les îlots de chaleur et l'imperméabilité des sols.

Lors des réflexions et sur base de cartographies (mises à disposition par la Région Wallonne pour aider à répondre à l'appel à projets) identifiant les zones les plus contraignantes, 3 localisations ont été identifiées : le centre d'Erpion, le centre de Froidchapelle et le centre de Boussu-lez-Walcourt.

Le choix s'est finalement porté sur le centre de Boussu-lez-Walcourt. Et plus précisément :

1. Sur la place afin d'anticiper les travaux de végétalisation prévus lors des futurs aménagements de celle-ci et ainsi compléter le financement Développement Rural déjà demandé (activation de la fiche 1.1 « aménagement global du centre de Boussu-lez-Walcourt »).
2. Autour de la chaufferie du réseau de chaleur.

Cet appel à projets est financé via un droit de tirage et le dossier rentré par la Commune a été accepté par les instances de la région Wallonne. La Commune de Froidchapelle disposera donc de 74.540€ afin de réaliser les futurs aménagements.

4- Information sur le Plan Pollec 21

Sylvain Jaspard(Echevin) explique que dans le cadre de son adhésion la Convention des Maires, la Commune de Froidchapelle s'est engagée à diminuer de 55% les émissions de gaz à effet de serre sur son territoire à l'horizon de 2030. En plus du soutien méthodologique via la mise à disposition d'outils et de conseils pour réduire la consommation énergétique des communes, le Plan Pollec 21 donne également accès à des subsides (exemple : 385.000€ de subsides Pollec 21 pour la chaufferie bois et le réseau chaleur de Boussu-lez-Walcourt).

Cette diminution de 55% est ambitieuse (voir impossible à atteindre) mais tout doit être mis en œuvre pour y arriver et ce Plan ne doit pas seulement être tenu par la Commune mais aussi par la population.



20 actions menées ou à mener par la Commune dans ce cadre :

1. Réseau d'énergie thermique Dernières mises au point
2. Installation d'unités de biométhanisation Projet de la société Walvert
3. Package mobilité douce En cours avec notamment le projet Mobility 2030 porté par la Commune en partenariat avec MOBILESEM et d'autres communes. Il a pour objectif de développer une plateforme de mobilité partagée (Covoiturage, Autopartage, Vélopartage).
4. Package biodiversité annuel En cours
5. Collaboration plateforme Wap'Isol Reconduction
6. Comptabilité et cadastre énergétique En cours de finalisation
7. Stratégie immobilière énergétique À venir
8. Création d'une communauté d'énergie renouvelable À organiser à 3 communes
9. Génération Zéro Watt (sensibilisation écoles) À venir
10. Thermographie aérienne du territoire À organiser à 3 communes
11. Plan de mobilité territoriale À organiser à 3 communes
12. Sensibilisation agriculture, tertiaire et citoyens Guichets de l'Énergie ok. Agriculture => CLDR
13. Co-working Espace EPN créé
14. Mesure PhotoVoltaïque zones non-urbanisées À organiser à 3 communes
15. Trame noire En cours via le Parc National ESEM

16. Amélioration du PEB bâtiments communaux À venir
17. Enquête et distribution de kits énergie Finalisé (PCS)
18. Éclairage public LED AIESH
19. GT Adaptation À organiser à 3 communes
20. GT Énergie renouvelable À organiser à 3 communes

5- Rapport annuel 2024

Le Rapport Annuel est rédigé chaque année par le Collège et l'Administration communale, en collaboration avec la CLDR et la FRW. Il doit être transmis à l'Administration régionale, au Pôle Aménagement du Territoire et à la Ministre de la Ruralité pour le 31 mars. Il est donc à l'ordre du jour de chaque CLDR de début d'année.

Ce rapport, qui comporte 4 parties, vise à faire le point, chaque année, sur l'état d'avancement des projets et sur la dynamique participative menée sur la Commune.

- La première partie présente la situation générale de l'opération avec les projets réalisés, en cours ou en attente
- La deuxième partie reprend un état d'avancement des projets en convention DR
- La troisième partie décrit le rapport d'activités de la CLDR (les réunions tenues)
- La quatrième partie mentionne la programmation pour les 3 années à venir.

Le rapport annuel doit être approuvé par le Conseil communal.

Situation générale de l'opération en cours

Chaque membre a reçu en même temps que son invitation, un tableau reprenant la liste des projets mentionnant leur état d'avancement.

1.1 Aménagement global du centre de Boussu-lez-Walcourt

Réalisation du CSC pour l'engagement d'un auteur de projet ☑ le CSC devrait être approuvé en février 2025 par le Conseil Communal

1.4 Développer une infrastructure propice aux circuits-courts à l'entrée de Froidchapelle

☑ la MDR organise régulièrement un marché des artisans et/ou des producteurs locaux

1.5 Développer la mobilité douce sur la commune afin de relier tous les villages entre eux et les villages et les lacs

☑ La liaison douce allant de la place de Boussu-lez-Walcourt vers les Lacs de l'Eau d'Heure en cours via le SPW, la liaison Erpion aux Lacs de l'Eau d'Heure est prévue via PIMACI (Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité)

☑ Un réseau points-nœuds pédestres (balisage uniforme sur le territoire du Parc National ESEM) est prévu pour fin 2025 via le Parc National ESEM

2.4 Lutter contre l'insalubrité des logements et améliorer leur efficacité énergétique

☑ Des permanences du Guichet de l'énergie sont organisées tous les 2e jeudis du mois à la MDR

☑ La Commune a adhéré au plan Pollec 21

☑ Un réseau de chaleur a été créé à Boussu-les-Walcourt et alimente l'école, l'église et la salle St Rémy

3.3 Améliorer la communication et promouvoir les actions touristiques sur l'entité

☑ Création de 3 circuits de ballades autour des arbres remarquables

☑ Création de 3 circuits de ballades autour d'action sculpture

3.6 Développer les actions culturelles à la Maison de la Ruralité

☑ 13 expositions ont été organisées par et à la Maison de la Ruralité en 2024 ainsi que 11 ateliers artistiques

3.13 Création d'une maison médicale/cabinet médical

☑ Initiative privée : les travaux d'un centre médical à Froidchapelle ont débuté en octobre 2024

3.15 Actualiser et diversifier les moyens de communication de la Commune

☑ Création d'un nouveau bulletin communal par la Maison de la Ruralité

☑ Création de nouveaux logos et visuels par la Maison de la Ruralité pour mettre en lumière : le PCS, le CPAS, L'EPN, la MDR, la Bibliothèque communale

3.22 Création d'un parcours Vita

☑ Le balisage de l'ancien parcours Vita devrait être remis à neuf en fin d'année

3.26 Sécuriser la voirie dans les centres de village

☑ Les trottoirs reliant l'établissement l'Accueil à la fin de la rue de la Station, ont été adaptés pour les rendre accessibles aux PMR

Le rapport annuel de la CLDR

La CLDR s'est réunie 4 fois en 2024

- **La première** (23/01/2024 – 12 p) rapport annuel 2023, 1e demande de convention, recomposition comité logement tremplin, information sur le Plan Pollec 3
- **La deuxième** (24/05/2024 – 15 p), inauguration de l'Aménagement global du village de Fourbechies (projet suivi par la CLDR, inscrit dans le PCDR précédent (2006-2016) et ayant fait l'objet de subsides DR)
- **La troisième** (25/06/24 – 6 p) 1e demande de convention, information réseau de chaleur à B-L-W, appel à projets « végétalisation à l'échelle d'un quartier », retour inauguration Aménagement global du village de Fourbechies, présentation PQDL de la bibliothèque communale
- **La quatrième** (04/12/24 – 15p) 1e demande de convention, information appel à projets, appel à projets « végétalisation à l'échelle d'un quartier », Plan Pollec 21, rapport annuel 2024

Programmation à 3 ans

Concernant la partie 4 du rapport annuel, la programmation des projets sur 3 ans, la CLDR réaffirme sa programmation précédente et le choix du projet 2.1 "Aménagement d'un espace de convivialité à Boussu-lez-Walcourt" comme sa priorité n°1.

- 2025 – 2.1 Aménagement d'un espace de convivialité à Boussu-lez-Walcourt
 - 2026 – 1.2 Aménagement global du centre de Froidchapelle
 - 2027 – 1.4 Développer une infrastructure propice aux circuits-courts à l'entrée de Froidchapelle
- ⇒ Une réunion de demande de convention pour le projet 2.1 Aménagement d'un espace de convivialité à Boussu-lez-Walcourt sera organisée en début d'année 2025.

6- Divers

- Rappel de la réunion publique BiodiveCité (ex-PCDN) ouverte à tous est organisée le 16 décembre à 18h à la Maison de la Ruralité.
- Une membre explique qu'elle gère une boîte à livres sur Boussu-lez-Walcourt mais que par 2 fois, celle-ci a été détériorée. Elle demande si la Commune ne pourrait pas l'aider, non pas sur la gestion mais sur « l'entretien » / la « maintenance » de celle-ci.
 - Le service travaux va être en être informé et un partenariat avec la Bibliothèque Communale pourrait aussi être envisagé pour l'alimentation de la boîte, par exemple.

Monsieur le Bourgmestre remercie l'ensemble des membres présents.